



Demande de maladie professionnelle

Par **alan06**, le **18/03/2011 à 10:13**

Bonjour,rnrnUne déclaration de maladie professionnelle , (cerfa n° 60-3950) rna été faite par moi-meme , et NON par mon médecin auprès de la sécuritérnsociale , cette déclaration ait-elle recevable par la sécurité sociale , rnou , irrecevable du fait que je l ai fait moi-memernmerci

Par **Cornil**, le **20/03/2011 à 23:55**

Bonsoir alanrnNon, elle n'est pas irrecevable en soi, mais il sera demandé de toute façon un certificat médical établi par un médecin traitant pour que la procédure se poursuive...rnVoir <http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/par-situation-medicale/en-cas-de-maladie-professionnelle/comment-declarer-votre-maladie-professionnelle.php>rnBon courage et bonne chance.

Par **alan06**, le **31/03/2011 à 10:15**

bonjour rnrnc est avec beaucoup de retard , Que je viens vous remercierpour votre réponse , toutes mes excusesrnmonsieur Cornil , encore merci , cordialement alan